

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Essonne Circonscription de Montgeron

Depuis la rentrée 2022 le ministère de l'Education Nationale a généralisé le programme **pHARe** à toutes les écoles de France.

Qu'est-ce que le programme pHARe?

C'est un **P**rogramme de lutte contre le **HAR**cèlement à l'**E**cole

Qu'est-ce que le harcèlement ?

"Violences verbales, physiques et/ou psychologiques qui <u>se répètent régulièrement</u> sur une longue période de la part <u>d'un ou de plusieurs harceleur(s)</u> avec une volonté de nuire, une absence d'empathie et à l'encontre <u>d'une ou plusieurs victime(s)</u> isolée(s) ou <u>dans l'incapacité de se défendre"</u>

- Le programme pHARe, pour quoi faire ?
- Prévenir les situations de harcèlement scolaire,
- Gérer les situations de harcèlement avec la méthode de préoccupation partagée.
 Dans ce cadre, la circonscription de Montgeron (regroupant les écoles de Yerres,
 Crosne et Montgeron) a mis en place un pôle ressource pHARe, c'est-à-dire une équipe de professionnels spécifiquement formés au traitement de situations d'intimidation.
- Comment l'école traite les situations d'intimidation grâce à l'application de la méthode de préoccupation partagée (MPP) ?
- L'école s'appuie sur le pôle ressources pHARe de circonscription de façon à soutenir l'élève cible et à intervenir auprès des intimidateurs.
- L'élève cible d'intimidation reçoit le soutien d'un adulte de l'école qui lui offre une écoute bienveillante et attentive. Cet enfant est rencontré autant de fois que cela est nécessaire de façon à l'aider à reprendre confiance en lui et à se sentir mieux.
- La méthode prend la forme d'une série de rencontres individuelles avec les intimidateurs.

Les intimidateurs sont invités à rechercher eux-mêmes ce qu'ils pourraient faire pour que la cible se sente mieux. Ceux qui ont participé à l'intimidation sont incités à devenir les acteurs de la résolution du problème qu'ils ont créé. L'intervenant les place en position de réparer ce qu'ils ont fait subir à la cible.

- **C'est une approche non-blâmante.** L'intervenant adopte volontairement une attitude empathique. Il ne blâme pas les intimidateurs, ne punit pas, ne culpabilise pas. Il montre qu'il est préoccupé par la situation de l'élève cible de l'intimidation.
- Les entretiens se poursuivent jusqu'à ce que l'intimidation ait pris fin. L'intervenant est aussi obstiné que bienveillant. Il poursuivra les entretiens jusqu'à ce que les intimidateurs aient trouvé une solution et que la cible se sente mieux.

Aussi, dans le respect de l'application du programme pHARe, tous les élèves peuvent à un moment donné de leur scolarité être entendus lors d'un entretien avec l'équipe ressource harcèlement de la circonscription ou de l'école.

Vous ne serez pas immédiatement informés par l'école si vos enfants sont témoins ou auteurs.

Sandrine BERNON Inspectrice de l'Éducation Nationale